

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale couvrant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Ce bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous enveloppe au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

VENTORIUM

OUR EN MAISON DE REPOS

ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit des répétés en plusieurs séances ou actes aux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade

DATE DE DEPOT



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS

563253

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : TALBO BOUJEMA

Matricule : 22.72 Fonction : Poste : Rebetal

Adresse : BLOC 5 BD. CHOUHAD N° 182 CASA

Tél. : 066 513 36 75 Signature Adhérent : h.m Talbo

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : TALBO BOUJEMA Age

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent

Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin : 25/04/01

Nature de la maladie : ANCI

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A : CASA le 25/04/01 Signature et cachet du médecin

Durée d'utilisation 3 mois

DR. KAJI LANA
NEUROLOGIE
Mons. Fonctionnel
M. de Moulouan 14/09/2005

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le paiement des Actes
25/04/19	CS		30000	Dr. RAIJAN N'EUROPE Explorations Fonctionnelles 14, av. Abdellatif Ben Haddou Dr. RAIJAN N'EUROPE Explorations Fonctionnelles 14, av. Abdellatif Ben Haddou
08/05/19	CS		G	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie Jardins de L'Outre 28, Avenue Ext Casablanca 1000 Casablanca T: 052 28 95 65	25/04/2019 08/05/19	1450,90 DH 1155,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 101, Boulevard Abdelmoumen Casablanca - Maroc Fax: 05 22 26 22 00	08/05/15	R = 580	6.630 H.S

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soi

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU BRATICIEN ATTESTANT

Dr RAJI Lamia

Neurologue Adulte - Enfant

Vidéo Électroencéphalogramme «EEG»

Électroneuromyogramme «EMG»



الدكتورة الراجي لمياء

إختصاصية في أمراض الدماغ والأعصاب

التخطيط الكهربائي للدماغ

التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

Casablanca. le

25/04/2018

TATIBO Bon Jour

35,70

- Kamelouf 160 (SV)

211

145,90

- Corentin 30 (SV)

SV

Dr. RAJI LAMIA
Sous
Docteur
Tél. : 0522 49 25 55
25/04/2018
Casablanca

Tahar 65 (SV)

(SV)

76,00

Hassan (SV)

60 (SV)
60 (SV)

120,00

NURIA
Lyon 211

Dr. RAJI Lamia
NEUROLOGUE
Évaluations Fonctionnelles EEG-EMG-EEG
119, Bd Abdelmoumen - Casablanca
Tél. : 0522 49 25 55

119, Bd Abdelmoumen - Propriété Marie Rose 14 - 1er étage N°11 - Casablanca

119، شارع عبد المؤمن - إقامة ماري روزي 14 - الطابق الأول - رقم 11 - الدار البيضاء.

Tél : 05 22 49 25 55

58.50

- Hydralis SV
500 mg/parac.

134.80

- Nos hospital 400
sep 23/11 SV

T: 450190 DH

PARISIENNE D'AFRIQUE
4, Rue de l'Indépendance
Casablanca
Tel.: 022.82.22.22

Dr. RAJI Lamia
NEUROLOGUE
Explorations Fonctionnelles EMG-EEG
118, Bd. Abdelloumen - TAI : 05 22 49 36 56

GHD 119
8/10/119



Casablanca, le

08/07/2019

TALIB

RNTOMA

Ex 3x 170

- Kardiyie 160 mg (S.V.)
Trt

Ex 97'60

- Nour 20 mg (S.V.)
Trt

Ex 141'50

- Cerebrifol 50 mg (S.V.)
Trt

- Nurotin

250 x 30

2x 58'10

- Hydral 40 mg (S.V.)
Trt

Boire 1 verre

3x 134'80

- Nootropyl 50 mg (S.V.)
Trt

Dr. RAJI LAMIA
Neurologist
EEG - EMG

119, Bd Abdelmoumen - Propriété Marie Rose 14 - 1er étage - N°11 - Casablanca

119. شارع عبد المؤمن - بناية ماري روزي 14 - الطابق الأول - رقم 11 - الدار البيضاء.

Tél : 05 22 49 25 55
الهاتف :

26th - Homeost^s S.V. 15

$$T = 1155^{\circ}80'$$

Pharmacie Jardins de l'Orée
Kasbah d'Amine Ext
GH 14 E 6 M 2 - Casablanca
Tél. 0522 55 28 90

Dr. RAJI Lamine
NEUROLOGIST
Explorations Fonctionnelles EMG-EEG
119, Bd. Abdelmoula - 161: 06 22 49 25 75

SV 15

WT

WT

Dr. RAJI Lamine
NEUROLOGIST
Explorations Fonctionnelles EMG-EEG
119, Bd. Abdelmoula - 161: 06 22 49 25 75

WT

WT

RD ✓
08/07/2019

MAISON DES JARDINS D'ULFADATE : 26/10/15
Ordonnancier : 3967
Nombre de Boîtes : 01

LOT 182708
EXP 12/2022
PPV 134,80

134,80

LOT 182708
EXP 12/2022
PPV 134,80

134,80

LOT 182708
EXP 12/2022
PPV 134,80

134,80

081461

PPV 134,80
EXP 12/2022
LOT 607781

145,90

145,90

145,90

nydroxo 5000
HYDROXOCOBALAMINE BASE

PPV 58DH50

EXP 03/2022
LOT 91047 1

HYDROXOCOBALAMINE BASE

PPV 58DH50

EXP 03/2022
LOT 91047 1

hydroxo 5000
HYDROXOCOBALAMINE BASE

PPV 58DH50

EXP 10/2021
LOT 86001 1

97,60

76,00



KARDEGIC® 160mg

Acétylsalicylate de DL-L
poudre pour solution

REF. : 06 0020
LOT : 94W076

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70



1. IDENTIFICATION /

a) DENOMINATION

KARDEGIC 160 mg, p

b) COMPOSITION QUALITATIVE

ACETYLSALICYLATE DE DL-LYSINE 288 mg (quantité correspondante en acide acétylsalicylique : 160 mg).

Excipients : Glycocolle, arôme mandarine, glycyrrhizinate d'ammonium.

c) FORME PHARMACEUTIQUE

Poudre pour solution buvable; Sachet-dose ; boîte de 30.

d) CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

ANTI-THROMBOTIQUE/INHIBITEURS DE L'AGREGATION PLAQUETTAIRE, HEPARINE EXCLUE.

2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

(Indications)

Ce médicament contient de l'aspirine, mais ce dosage est plus particulièrement destiné au traitement de certaines affections du cœur ou des vaisseaux, seul ou associé aux autres traitements prescrits par votre médecin.

Il ne devra pas être entrepris sans l'avis de celui-ci, seul juge de l'établissement et de la conduite de ce traitement.

3. ATTENTION

a) DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

(Contre-indications)

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- En cas d'ulcère de l'estomac ou du duodénum en évolution,
- En cas d'allergie connue à l'aspirine ou aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (telle qu'éruption cutanée ou asthme),
- En cas de maladie hémorragique,
- En cas de traitement concomitant par le méthotrexate, ou par les anticoagulants oraux (lorsque l'aspirine est prescrite à fortes doses ($>3g/j$)),
- En dehors

d'utilisations extrêmement limitées, et qui justifient une surveillance spécialisée, tout médicament à base d'aspirine est CONTRE-INDIQUE à partir du 6ème mois de la grossesse (cf. Grossesse et Allaitement).

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS être utilisé sauf avis contraire de votre médecin, en cas de : - goutte, - règles ou saignements gynécologiques anormaux, - traitement concomitant par les anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou par l'héparine, les uricosuriques, ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses $>3g/j$) (cf. rubrique Interactions médicamenteuses et autres interactions). L'allaitement est déconseillé pendant le traitement (cf. Grossesse et Allaitement).

b) PRECAUTIONS D'EMPLOI

Il est important de signaler à votre médecin certains problèmes de santé ou situations : - maladie des reins, - asthme, - antécédent d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, ou d'hémorragies digestives, hypertension artérielle, - diabète, - port de stérilet.

L'aspirine augmente les risques hémorragiques et ceci dès les très faibles doses et même lorsque la prise date de plusieurs jours. Prévenir votre médecin traitant, le chirurgien, l'anesthésiste ou simplement votre dentiste au cas où un geste chirurgical, même mineur, est envisagé.

Ce médicament ne contenant pas de sodium (sel), il peut être administré en cas de régime désodé ou hyposodé.

c) INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN notamment si vous prenez des anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou un traitement par l'héparine, des uricosuriques ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses $>3g/j$).

KARDEGIC® 160mg

Acétylsalicylate de DL-Lysine
poudre pour solution

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70



1. IDENTIFICATION

a) DENOMINATION

KARDEGIC 160 mg, po

b) COMPOSITION QU,

ACETYLSALICYLATE DE DL-LYSINE 288 mg (quantité correspondante en acide acétylsalicylique : 160 mg).

Excipients : Glycocolle, arôme mandarine, glycyrrhizinate d'ammonium.

c) FORME PHARMACEUTIQUE

Poudre pour solution buvable; Sachet-dose ; boîte de 30.

d) CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

ANTI-THROMBOTIQUE/INHIBITEURS DE L'AGREGATION PLAQUETTAIRE, HEPARINE EXCLUE.

2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

(Indications)

Ce médicament contient de l'aspirine, mais ce dosage est plus particulièrement destiné au traitement de certaines affections du cœur ou des vaisseaux, seul ou associé aux autres traitements prescrits par votre médecin.

Il ne devra pas être entrepris sans l'avis de celui-ci, seul juge de l'établissement et de la conduite de ce traitement.

3. ATTENTION

a) DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

(Contre-indications)

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- En cas d'ulcère de l'estomac ou du duodénum en évolution,
- En cas d'allergie connue à l'aspirine ou aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (telle qu'éruption cutanée ou asthme),
- En cas de maladie hémorragique,
- En cas de traitement concomitant par le méthotrexate, ou par les anticoagulants oraux (lorsque l'aspirine est prescrite à fortes doses >3g/j),
- En dehors

d'utilisations extrêmement limitées, et qui justifient une surveillance spécialisée, tout médicament à base d'aspirine est CONTORE-INDIQUE à partir du 6ème mois de la grossesse (cf. Grossesse et Allaitement).

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS être utilisé sauf avis contraire de votre médecin, en cas de : - goutte, - règles sanguines gynécologiques anormaux, - traitement concomitant par les anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou par l'héparine, uricosuriques, ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses > 3g/j) (cf. rub Interactions médicamenteuses et autres interactions). L'allaitement est déconseillé pendant le traitement (cf. Grossesse et Allaitement).

b) PRECAUTIONS D'EMPLOI

Il est important de signaler à votre médecin certains problèmes de santé ou situations : - maladie des reins, - asthme, - antécédent d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, ou d'hémorragies digestives, hypertension artérielle, - diabète de stérilet.

L'aspirine augmente les risques hémorragiques et ceci dès très faibles doses et même lorsque la prise date de plusieurs jours. Prévenir votre médecin traitant, le chirurgien, l'anesthésiste ou simplement votre dentiste au cas où un geste chirurgical, même mineur, est envisagé.

Ce médicament ne contenant pas de sodium (sel), il peut être administré en cas de régime désodé ou hyposodé.

c) INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN notamment si vous prenez des anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou un traitement par l'héparine, des uricosuriques ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses >3g/j).

KARDEGIC® 160mg

Acétylsalicylate de DL-Lysine
poudre pour solution buvable en sachet-dose

SANOFI

1. IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

a) DENOMINATION

KARDEGIC 160 mg, poudre pour solution buvable.

b) COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

ACETYLSALICYLATE DE DL-LYSINE 288 mg (quantité correspondante en acide acétylsalicylique : 160 mg).

Excipients : Glycocolle, arôme mandarine, glycyrrhizinate d'ammonium.

c) FORME PHARMACEUTIQUE

Poudre pour solution buvable; Sachet-dose ; boîte de 30.

d) CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

ANTI-THROMBOTIQUE/INHIBITEURS DE L'AGGREGATION

PLAQUETTAIRE, HEPARINE EXCLUE.

2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT

(Indications)

Ce médicament contient de l'aspirine, mais ce n'est pas particulièrement destiné au traitement de certains troubles du cœur ou des vaisseaux, seul ou associé aux autres traitements prescrits par votre médecin.

Il ne devra pas être entrepris sans l'avis de celui-ci, seul juge de l'abréviation et de la conduite de ce traitement.

ATTENTION

3. DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

(contre-indications)

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants : • ulcère de l'estomac ou du duodénum en évolution, • allergie connue à l'aspirine ou aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (telle qu'éruption cutanée ou asthme), • En cas d'aspiration, • En cas de traitement concomitant avec des anticoagulants oraux (lorsque la dose quotidienne est supérieure à 3 g/j), • En dehors

d'utilisations extrêmement limitées, et qui justifient une surveillance spécialisée, tout médicament à base d'aspirine est CONTRE-INDIQUE à partir du 6ème mois de la grossesse (cf. Grossesse et Allaitement).

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS être utilisé sauf avis contraire de votre médecin, en cas de : - goutte, - règles ou saignements gynécologiques anormaux, - traitement concomitant par les anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou par l'héparine, les uricosuriques, ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses > 3g/j) (cf. rubrique Interactions médicamenteuses et autres interactions).

L'allaitement est déconseillé pendant le traitement (cf. Grossesse et Allaitement).

4. D'EMPLOI

Signaler à votre médecin certains problèmes : - maladie des reins, - asthme, - l'estomac ou du duodénum, ou

stivés, hypertension artérielle, - diabète, -

augmente les risques hémorragiques et ceci dès les faibles doses et même lorsque la prise date de plusieurs mois. Prévenir votre médecin traitant, le chirurgien, l'anesthésiste ou simplement votre dentiste au cas où un geste chirurgical, même minuscule, est envisagé.

Ce médicament ne contenant pas de sodium (sel), il peut être administré en cas de régime désodé ou hyposodé.

5. INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments il faut SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN notamment si vous prenez des anticoagulants oraux (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à faibles doses) ou un traitement par l'héparine, des uricosuriques ou d'autres anti-inflammatoires (notamment lorsque l'aspirine est prescrite à des doses >3g/j).

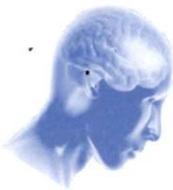


Dr RAJI Lamia

Neurologue Adulte - Enfant

Vidéo Électroencéphalogramme «EEG»

Électroneuromyogramme «EMG»



الدكتورة الراجي لمياء

إختصاصية في أمراض الدماغ والأعصاب

التخطيط الكهربائي للدماغ

التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

د. راجي لمياء
Casablanca. le ٥٨٧٥٢

TAUSS

BANTJEMA

- Ac unguis

- PSA

- Troponine



119, Bd Abdelmoumen - Propriété Marie Rose 14 - 1er étage - N°11 - Casablanca

119. شارع عبد المؤمن - إقامة ماري روزي 14 - الطابق الأول - رقم 11 - الدار البيضا.

Tél : 05 22 49 25 55
الهاتف :



LIAB

المختبر الدولي للتحاليل الطبية

LABORATOIRE INTERNATIONAL D'ANALYSES BIOMÉDICALES

Casablanca le, 08-05-2019

FACTURE N° 000102921

Nom, Prénom du patient : Mr Boujema TALBO

Date de l'examen : 08-05-2019

Type d'examen : Examen biologique

Demande N° : 1905080149

Médecin demandeur : Dr LAMIA RAJI

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	0	
PS	Prélèvement sang adulte	E25	E
0100	Acide urique	B30	B
0149	Troponine	B250	B
0361	PSA	B300	B

Total des BHN : 580

Montant total en chiffre : 663DHS

Montant Total en lettres : six cent soixante-trois dirham

Opération bénéficiant de l'exonération à la TVA sans bénéfice du droit déduction conformément à l'article 91-VI-1° du Code Général des Impôts.



101, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca – Maroc; **Tel :** +212(0)5 22 42 39 60/55; **Fax :** +212(0)5 22 26 22 09

E-mail : contact@liab.ma - **site Web :** www.liab.co.ma

IF : 40432071 ; **CNSS :** 8844103 ; **Patente :** 34720627 ; **N°ICE :** 001663876000025 ; **INPE :** 107159782

Banque : attijariwafa bank, Agence ABDELMOUMEN , **R.I.B :** 007 780 0002385000302818 20

COMPTE RENDU D'ANALYSES

Iedecin Prescripteur : Dr LAMIA RAJI

pecialité :

adresse :

correspondant :

dition du: 09-05-2019 à 13:52

Dossier N° : 1905080149

MR BOUJEMA TALBO

Né(e) le : 01-01-1949

Prélevé : au labo le 08-05-2019

à 14:30

Analyses	Résultats	Intervalles de référence	Antériorités
----------	-----------	--------------------------	--------------

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

Acide Urique : [*]
 (Sérum,plasma hépariné/Enzymatique/ ARCHITECT
 ABBOTT)

49.28 mg/L
 0.3 mmol/L

(35.00-72.00)
 (0.2-0.4)

MARQUEURS TUMORAUX

PSA Total : [*]
 (Sérum – Chimiluminescence – ARCHITECT ABBOTT)

1.385 ng/ml
 1.39 µg/l

(<4.000)
 (<4.00)

MARQUEURS CARDIAQUES

Troponine Ultra sensible : 0.014 µg/L (0.017-0.050)

(Technique Employée dans les cas d'urgence: VIDAS Biomérieux)

NB : Les prestations rapportées dans ce document couvertes par l'accréditation sont identifiées par le symbole [*]

Demande validée biologiquement par : Dr.UWINGABIYE JEAN



Page 1 sur 1

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi : 7h30 - 18h30 / Samedi et Jours Fériés : 7h30 - 13h00

Adresse : 101, Bd Abdelmoumen, Casablanca - Fix : 05.22.42.39.55/60 - GSM : 06 61 85 78 48 Fax : 05.22.26.22.09 - E-mail : contact@liab.ma
 Site Web : www.liab.co.ma - IF : 40432071 - ICE : 00166387600025 - CNSS : 8844103 - Patente : 34720627 - INPE : 107159782

Prélèvement à domicile sur RDV